

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

1^{RE} ADDITION

AU BREVET D'INVENTION

N° 363.394

XVIII. — Articles de bureau, enseignement, vulgarisation.

N° 6.524

1. — ARTICLES DE BUREAU ET MATÉRIEL DE L'ENSEIGNEMENT.

Porte-mine.

M. EDUARD PENKALA résidant en Hongrie.

(Brevet principal pris le 19 février 1906.)

Demandée le 25 juillet 1906.

Délivrée le 9 octobre 1906. — Publiée le 17 décembre 1906.

L'objet de la présente invention est une innovation en vue d'améliorer le porte-mine suivant le brevet principal n° 363.394 du 19 février 1906. Dans ce porte-mine 5 l'enveloppe métallique, qui reçoit la mine de plomb, est constamment en contact, par son extrémité inférieure, avec la feuille sur laquelle on écrit, ce qui, dans la pratique, ne se produit pas tout à fait. La 10 présente invention a pour but de remédier à cet inconvénient.

La modification consiste en ce que : le fond du manche creux est muni d'un ressort. Si alors le porte-mine est appuyé par 15 sa pointe verticalement sur la table, il se produira en même temps un recul égal et de la mine et de l'enveloppe métallique. Au moment où l'on cesse d'appuyer, le fil de fer ainsi que la mine ressortiront de 20 la même quantité, sous l'action du ressort placé au fond du creux du manche, tandis que l'enveloppe métallique restera immobile, de sorte que la mine dépassera de l'enveloppe métallique, d'une longueur égale 25 au déplacement qui vient de se produire.

Dans le mode d'exécution représenté sur le dessin, le fond 6 du manche creux 2 est muni d'un ressort en spirale 9 qui va un peu en avançant vers son centre. L'extré- 30 mité intérieure du fil de fer 7 a la forme d'une boule 10 qui s'applique constamment contre le ressort en spirale 9.

Veut-on écrire avec ce porte-mine, on tire d'abord un peu l'enveloppe métallique 35 hors du manche 1, on place ensuite la pointe verticalement sur la table et l'on appuie. Il s'ensuit que l'on rentrera l'enveloppe métallique 3 et la mine de plomb qui comprimera le ressort. Lorsqu'on ces- 40 sera d'appuyer, le ressort se détendra et la mine dépassera seulement de la quantité nécessaire pour écrire. Cette opération pourra être renouvelée en cas d'usure de la mine, de sorte qu'il dépassera toujours la quantité 45 de mine nécessaire.

Le ressort du fond du tube du manche peut aussi à volonté au lieu d'être exécuté comme sur le dessin, être fait d'une plaque formant elle-même le fond du tube ou 50 fait de toute autre manière conforme au but à atteindre.

Prix du fascicule : 1 franc.

RÉSUMÉ.

Porte-mine à mine mobile suivant le brevet principal n° 363.394 du 19 février 1906 caractérisé en ce que le fond du
5 manche creux est muni d'un ressort à spirale ou d'un autre système à ressort, de sorte qu'en appuyant sur la table le ressort est com-

primé par l'intermédiaire de la mine et du fil de fer, et qu'au moment de la détente, le ressort fait dépasser la quantité de mine néces- 10 saire pour écrire.

EDUARD PENKALA.

Par procuration :

LUCIEN CRESPIN.

